

de 22 Mars 2000

de vingt deux mars deux mil, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de l'honorable Richard JOSEPH, Maire

Étaient présents : M. R. JOSEPH - Mme H. DESRIVES - M. F. ALLARY - M. H. MARTIN - M. H. PHÉLIPPEAU - M. J. ROSSIGNOL - M. J. C. CREPINSEK - M. J. SATY - M. R. BORDERON - M. B. BOURREAU.

Monsieur F. Allary a été élu secrétaire.

Vote des subventions 2000.

L'Association RACINE dont le siège social est à Rougnac, bien connue des habitants de Combrès sollicite une subvention.

A l'unanimité le conseil municipal accorde une subvention communale de 500 F.

L'Assemblée vote les subventions suivantes pour la somme de 8.820 F soit

6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERS. DE DROIT PR	7 000.00	8 820.00	8 820.00
657401	STE DE CHASSE DE COMBIERS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
657402	A D M R VILLEBOIS	800.00	800.00	800.00
657403	ADAPEI ANGOULEME	100.00	100.00	100.00
657404	CROIX ROUGE VILLEBOIS	100.00	150.00	150.00
657405	LIGUE CONTRE LE CANCER ANGOULEME	100.00	150.00	150.00
657406	DONNEURS DE SANG VILLEBOIS	100.00	150.00	150.00
657407	ASSOCIATION ASEG DE ROZET	1 000.00	1 000.00	1 000.00
657408	LA TRUITE NIZONNAISE	200.00	200.00	200.00
657409	GROUPEMENT DEFENSE ENN DES CULTURES AUBETERRE	150.00	150.00	150.00
657410	TED 16		250.00	250.00
657411	PREVENTION ROUTIERE	100.00	150.00	150.00
657412	CIDIL VILLEBOIS	127.00	150.00	150.00
657414	ASSOCIATION NOUTOUSSE BEAUSSAC	250.00	300.00	300.00
657415	DIVERS	684.00		
657416	RIVES DE LA LIZONNE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
657417	MUSEE DE LA RESISTANCE	200.00	200.00	200.00
657418	ASS EDUCATIVE CHARRAS.COMBIERS.GRASSAC.ROUGNAC	1 089.00	2 470.00	2 470.00
657419	RACINE ROUGNAC 16320		500.00	500.00
657420	CHAMBRE DES METIERS DE LA CHARENTE		100.00	100.00

Demande de subvention voirie communale suite à la tempête.

ORDRE DU JOUR : demande de subvention

Tempête du 27 décembre 1999

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que l'Etat vient en aide aux communes pour les dégâts occasionnés par la tempête du 27 décembre 1999 sur les biens non assurables.

Monsieur Le Maire présente les devis en sa possession :

- Devis DDE La Rochefaucauld
- Voire communale 58.450,00 Frs H.T
- Franchise assurance RC Communale
- Assurance Mutuelle de Poitiers 4.500,00 i r

Dépenses H.T 62.950,00 Frs H.T

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, sollicite une subvention auprès de Madame Le Préfet de la Charente.

Ci-joint : notice explicative - plan de financement - devis DDE - Copie assurance Attestation

Non financement :

Pourant HT de la dépense :	62.950,00
Demande subvention 50%	- 31.475,00
Soit	31.475,00
TVA à la charge de la comm	12.000,70
Soit TTC à la charge de la commune.	43.515,70

03.04.2000



Paiement par autofinancement au BP 2000
Arrêt de travail pour maladie de l'ouvrier agent d'entretien
 M. Fuiconnet est en arrêt de travail depuis le 7 février 2000. La commune ne
 peut pas rester sans agent d'entretien et propose de se rapprocher auprès du Centre
 de Gestion de la Fonction publique pour trouver une solution. Le conseil donne son accord.
 De ce fait il faut prévoir au BP 2000 en dépenses et en recettes ces modifications.

**ORDRE DU JOUR : SERVICE INTERIM
 PRISE EN CHARGE PAR LE CENTRE DE GESTION**

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que le Centre de Gestion a mis en
 place un service qui permet aux collectivités de faire prendre en charge par le régime de
 l'ASSEDIC les agents non titulaires de la commune après leur licenciement. Cette prise en
 charge par le régime de l'ASSEDIC se fait par l'intermédiaire du Centre de Gestion sans qu'il
 soit besoin que la collectivité adhère elle-même au régime de l'assurance chômage.

La commune s'engage à rembourser au Centre de Gestion la totalité des salaires,
 charges et autres frais entraînés par le contrat de travail. Cette somme sera augmentée de
 5,5 % du mensuel brut de l'agent recruté de cette manière à titre de participation aux frais de
 gestion.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :

- de bénéficier du service proposé par le Centre de Gestion dans les conditions qui viennent
 de lui être décrites chaque fois que les nécessités du service le justifieront.
- d'autoriser le Maire à signer avec le Centre de Gestion les conventions d'affectation du
 personnel, soit au remplacement d'un agent titulaire momentanément indisponible.
- d'inscrire au budget et de mettre en recouvrement les sommes dues au Centre de Gestion en
 application des dites conventions.

**ORDRE DU JOUR : Projet de CREATION PISTE FORESTIERE
 et de DEPOT DE BOIS**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que des aides exceptionnelles en faveur de la
 forêt sont en place et particulièrement :

- pour la création d'une piste forestière et d'une place de dépôt de bois.

Le projet pourrait être situé sur le Chemin Rural reliant la forêt domaniale (lieu dit
 "Coupe du Maine Blanc") à la RD 41 (lieu dit "La Grange"). soit environ 1400 ml.

Objectifs: - favoriser l'exploitation de nombreuses parcelles forestières détruites par la
 tempête du 27 décembre 1999, dans le cadre d'une opération de regroupement
 des propriétaires.

- Permettre l'accès aux pompiers pour la lutte contre les incendies de forêt.
 Projet inscrit au programme du schéma directeur de voirie et d'équipement
 forestier de la forêt d'Horte (C.R.P.F 1995).

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, donne son accord sur le projet,
- charge Monsieur Le Maire de prendre toutes dispositions utiles avec les propriétaires
 et les services concernés DDAF, CRPF
 - sollicite la DDAF pour l'élaboration et le suivi du dossier

ORDRE DU JOUR : Indemnité affichage

A l'unanimité le conseil municipal décide de porter à 300 Frs par an, au 1^{er} janvier
 2000, l'indemnité d'affichage allouée à l'Agent d'entretien communal.

ORDRE DU JOUR : Indemnité gardiennage Eglise

Monsieur Martin Michel ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de porter à 300 Frs par an, à compter du
 1 janvier 2000, l'indemnité allouée à Madame Simonne MARTIN pour l'entretien de
 l'Eglise de Combiers.

03.04.2000



03.04.2000



03.04.2000



03.04.2000

Elague des arbres

M. le Maire a reçu le devis de CREA'VEAT M. Briand de Rougnac d'un montant TTC de 1856,75. le Conseil souhaite attendre la proposition de M. Tamisier.

Logo de la Commune. M. le Maire présente divers modèles effectués par la poste de Villebois. Vu général de l'Épave place. Maire et intitulé Maire au dessous.

Fait et délibéré et maie le jour, mois et an que dessus

Ont signé les membres présents.

[Handwritten signatures and names]
 M. Briand
 M. Tamisier
 M. le Maire
 M. [unclear]
 M. [unclear]